

RESSOURCES AFFINOR INC.

États financiers annuel pour
les exercices terminés les 31 mai, 2012 et 2011
(en dollar canadiens, sauf le nombre d'actions)

AFFINOR RESOURCES INC.

Annual Financial Statements for the
years ended May 31, 2012 and 2011
(in Canadian dollars, except number of shares)

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Ressources Affinor Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Ressources Affinor Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mai 2012 et 2011 et au 1^{er} juin 2010 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mai 2012 et 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Independent Auditor's Report

To the Shareholders of
Affinor Resources Inc.

We have audited the accompanying financial statements of Affinor Resources Inc., which comprise the statements of financial position as at May 31, 2012 and 2011 and June 1, 2010 and the statements of comprehensive loss, the statements of change in equity and the statements of cash flows the years ended May 31, 2012 and 2011, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Ressources Affinor Inc. aux 31 mai 2012 et 2011 et au 1^{er} juin 2010 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mai 2012 et 2011, conformément aux IFRS.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que la société présente un fonds de roulement négatif de 128 225 \$ et un déficit accumulé de 6 161 810 \$ au 31 mai 2012. Cette situation, conjuguée aux autres questions exposées dans la note 2, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

/S/ Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L. ¹

Montréal
Le 28 septembre 2012

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A115879

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Affinor Resources Inc. as at May 31, 2012 and 2011 and June 1, 2010 and the results of its financial performance and its cash flows for the years ended May 31, 2012 and 2011 in accordance with IFRS.

Emphasis of matter

Without qualifying our opinion, we draw attention to Note 2 to the financial statements, which indicates that the Company has a negative working capital of \$128,225 and an accumulated deficit of \$6,161,810 as of May 31, 2012. These conditions, along with other matters as set forth in Note 2 indicate the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

/S/ Raymond Chabot
Grant Thornton LLP ¹

Montréal
September 28, 2012

¹ CPA auditor, CA public accountant permit no. A115879

RESSOURCES AFFINOR INC.
État de la situation financière
(en dollar canadiens)

AFFINOR RESOURCES INC.
Statement of financial position
(in Canadian dollars)

	Notes	31 mai / May 31, 2012 \$	31 mai / May 31, 2011 \$	1 ^{er} juin / June 1, 2010 \$	
ACTIF					ASSETS
COURANT					CURRENT
Encaisse		130	-	-	Cash
Autres débiteurs	6	23 408	7 999	7 791	Other receivables
		<u>23 538</u>	<u>7 999</u>	<u>7 791</u>	
NON COURANT					NON CURRENT
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	5 000	-	-	Exploration and evaluation assets
Total des actifs		<u>28 538</u>	<u>7 999</u>	<u>7 791</u>	Total assets
PASSIF					LIABILITIES
COURANT					CURRENT
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8	151 763	75 111	332 292	Trade and other payables
NON COURANT					NON COURANT
Débtenture convertible et intérêts courus	9	149 687	91 714	-	Convertible debenture and accrued interest
Total des passifs		<u>301 450</u>	<u>166 825</u>	<u>332 292</u>	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS					EQUITY DEFICIENCY
Capital social		5 255 136	5 255 136	5 255 136	Share capital
Surplus d'apport		633 762	633 762	484 611	Contributed surplus
Déficit		(6 161 810)	(6 047 724)	(6 064 248)	Déficit
Total des capitaux propres		<u>(272 912)</u>	<u>(158 826)</u>	<u>(324 501)</u>	Total equity
Total des passifs et des capitaux propres		<u>28 538</u>	<u>7 999</u>	<u>7 791</u>	Total liabilities and equity

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Ces états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 septembre 2012.

Those financial statements were approved and authorized for issue by the Board of directors on September 28, 2012.

RESSOURCES AFFINOR INC.
État du résultat global
Pour les exercices terminés les 31 mai 2012 et 2011
(en dollar canadiens)

AFFINOR RESOURCES INC.
Statement of Comprehensive Loss
For the years ended May 31, 2012 and 2011
(in Canadian dollars)

	Note	<u>2012</u> \$	<u>2011</u> \$	
Dépenses				Expenses
Autres charges opérationnelles		449	-	Other operating expenses
Inscription et information aux actionnaires		31 415	-	Registration and information to shareholders
Honoraires professionnels et honoraires de consultation		24 250	55 136	Professional fees and consulting fees
Résultat opérationnel		<u>(56 114)</u>	<u>(55 136)</u>	Operating income
Intérêts sur la débenture convertible		57 972	-	Interest on convertible debenture
Gain sur règlement de dette		-	16 774	Gain on debt settlement
Résultat avant impôt		<u>(114 086)</u>	<u>(38 362)</u>	Loss before income taxes
Revenu d'impôt différé		<u>-</u>	<u>(54 886)</u>	Deferred income taxes
Résultat net et résultat global total de l'exercice		<u><u>(114 086)</u></u>	<u><u>16 524</u></u>	Net income (loss) and Total comprehensive income (loss) for the year
Résultat de base et dilué par action	12	0,00	0,00	Basic and diluted earnings per share
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour le résultat de base et dilué par action		11 054 489	11 054 489	Weighted average number of shares in circulation for basic and diluted earnings per share

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

RESSOURCES AFFINOR INC.

État de variations des capitaux propres
Pour les exercices terminés le 31 mai 2012 et 2011
(en dollar canadiens)

AFFINOR RESOURCES INC.

Statement of change in Equity
For the years ended on May 31, 2012 and 2011
(in Canadian dollars)

	<u>Nombre d'actions / Number of shares</u>	<u>Capital social / Share Capital</u> \$	<u>Surplus d'apport / Contributed surplus</u> \$	<u>Déficit / Deficit</u> \$	<u>Total des capitaux propres / Total Equity</u> \$	
Solde au 1^{er} juin 2011	11 054 489	5 255 136	633 762	(6 047 724)	(158 826)	Balance as at June 1, 2011
Résultat net et résultat global total de l'exercice	-	-	-	(114 086)	(114 086)	Total comprehensive income (loss) for the year
Solde au 31 mai 2012	11 804 489	5 255 136	633 762	(6 161 810)	(272 912)	Balance as at May 31, 2012
Solde au 1^{er} juin 2010	11 054 489	5 255 136	484 611	(6 064 248)	(324 501)	Balance as at June 1, 2010
Résultat net et résultat global total de l'exercice	-	-	-	16 524	16 524	Total comprehensive income (loss) for the year
Émission d'une débenture convertible (net d'un impôt de 54 886 \$)	-	-	149 151	-	149 151	Issuance of convertible debenture (net from a tax of \$54,866)
Solde au 31 mai 2011	11 054 489	5 255 136	633 762	(6 047 724)	(158 826)	Balance as at May 31, 2011

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

RESSOURCES AFFINOR INC.
État des flux de trésorerie
 Pour les exercices terminés le 31 mai 2012 et 2011
 (en dollar canadiens)

AFFINOR RESOURCES INC.
Statement of cash flows
 For the years ended on May 31, 2012 and 2011
 (in Canadian dollars)

	Note	<u>2012</u> \$	<u>2011</u> \$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Résultat net		(114 086)	16 524	Net income (loss)
Ajustements :				Adjustments:
Revenu d'impôt différé		-	(54 886)	Deferred income tax
Intérêt sur la débenture convertible		57 972	-	Interest on convertible debenture
Gain sur radiation de dette		-	(16 774)	Gain on debt settlement
Variation nette du fonds de roulement	14	<u>56 244</u>	<u>55 136</u>	Net change in working capital
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et variation nette de l'encaisse		<u>130</u>	<u>-</u>	Cash flows from operating activities and net change in cash
Encaisse au début de l'exercice		<u>-</u>	<u>-</u>	Cash beginning of year
Encaisse à la fin de l'exercice		<u>130</u>	<u>-</u>	Cash end of year

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Ressources Affinor inc. (ci-après la « société ») se spécialise dans l'exploration de sites miniers aurifères situés au Canada.

2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 mai 2012, la Société présentait un fonds de roulement négatif de 128 225 \$ (négatif 67 112 \$ au 31 mai 2011) et un déficit cumulé de 6 161 810 \$ (6 047 724 \$ au 31 mai 2011), et elle avait inscrit une perte nette de 114 086 \$ (bénéfice net de 16 524 \$ au 31 mai 2011) pour l'exercice terminé à cette date.

La capacité de la société à poursuivre ses activités dépend du soutien de ses fournisseurs et de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉS AUX IFRS

Les états financiers de la société ont été établis conformément aux IFRS. Pour la Société, il s'agit des premiers états financiers préparés conformément aux IFRS. (Voir la note 18 pour l'explication de la transition aux normes IFRS)

Ressources Affinor inc. est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse de la Société et de sa principale place d'affaire est le 410, rue St-Nicolas, suite 236, Montréal, Québec. La société a déposé une demande de levée d'interdiction sur ses titres à la Bourse Nationale Canadienne (CNSX). La société a obtenue une approbation conditionnelle.

1. NATURE OF ACTIVITIES

Affinor Resources Inc. (hereafter the "Company") specializes in exploration of gold mineral sites located in Canada.

2. GOING CONCERN ASSUMPTION

The financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) including the assumption of going concern, meaning the company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the ordinary course of business.

Since the company has not yet found a property that contains economically exploitable mineral deposits, the company did not generate income nor cash flows from operations to date. At May 31, 2012, the company had negative working capital of \$ 128,225 (negative \$ 67,112 at May 31, 2011), and an accumulated deficit of \$ 6,161,810 (\$ 6,047,724 at May 31, 2011), and recorded a net loss of \$ 114,086 (net income of \$ 16,524 at May 31, 2011) for the year ended on that date.

The Company's ability to continue operations is dependent upon the support of its suppliers and obtaining additional financing necessary to continue the exploration of its mineral properties. Although the company has managed to fund its exploration programs in the past, there is no guarantee that it will manage to obtain additional financing in the future.

The carrying amounts of assets and liabilities, revenues and expenses and classification if the going concern assumption was not be appropriate in statement of financial position has not been adjusted as would be requested.

3. GENERAL INFORMATION AND STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements of the Company have been prepared in accordance with IFRS. These are the Company's first financial statements prepared in accordance with IFRS (see note 17 for explanation of the transition to IFRS).

Affinor Resources Inc. is incorporated under *Canada business corporation act*. The address of the Company registered office and its principal place of business is 410 St-Nicolas street, suite 236, Montreal, Quebec. The Company requested a revocation of the cease trade order on its shares the Canadian National Stock Exchange (CNSX). The Company obtained a conditional approval.

4. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités et première application des IFRS

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 31 mai 2012. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers, sauf lorsque la société a appliqué certaines méthodes comptables et exemptions au moment de la transition aux IFRS. Les exemptions appliquées par la société et les effets de la transition aux IFRS sont présentés à la note 18.

4.2 Normes, amendements et interprétations de normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptés de façon anticipée par la société.

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours de la période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la société.

Modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

Selon les modifications de l'IAS 1, une entité doit regrouper les éléments présentés au poste « Autres éléments du résultat global » dans des éléments qui, conformément à d'autres normes IFRS : a) ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et b) seront reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions seront remplies. Cette modification s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012. La direction de la société ne s'attend pas à ce que cette norme ait une incidence sur la présentation actuelle des autres éléments du résultat global, mais cela ne devrait toutefois pas avoir une incidence sur l'évaluation ou la comptabilisation de ces éléments.

IFRS 9, Instruments financiers (en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015)

L'IASB vise à remplacer intégralement l'IAS 39, Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation.

L'IFRS 9 est publiée en plusieurs phases. A ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et du décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration.

La société ne prévoit pas adopter l'IFRS 9 avant que tous ses chapitres aient été publiés et qu'elle puisse déterminer les conséquences de tous ces changements.

4. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

4.1 General and the first application of IFRS

The financial statements have been prepared to complement accounting policies set out by IFRS effective at May 31, 2012. The principal accounting policies used in preparing these financial statements are summarized below.

These accounting policies have been used for all years presented in the financial statements, except when the Company applied certain accounting and exemptions at the time of transition to IFRS. The exemptions applied by the company and the effects of transition to IFRS are disclosed in Note 18.

4.2 Standards, amendments and interpretations to published standards that are not yet in force and which have not been proactively adopted by the company.

At the date of authorization of these financial statements, new standards and interpretations to existing standards and further amendments were published but not yet in force, and the company has not adopted early.

Management expects that all positions will be adopted in accounting for the company during the period beginning after the date of entry into force of each position. Information on new standards and interpretations and the new amendments, which may be relevant to the financial statements of the company, is provided below. Some other new standards and interpretations have been published, but we do not expect them to have a significant impact on the financial statements of the company.

Amendments to IAS 1 Presentation of Financial Statements

The IAS 1 Amendments require an entity to group items presented in other comprehensive income into those that, in accordance with other IFRSs: (a) will not be reclassified subsequently to profit or loss and (b) will be reclassified subsequently to profit or loss when specific conditions are met. It is applicable for annual periods beginning on or after 1 July 2012. The Company's management does not expect this will change the current presentation of items in other comprehensive income; however, it will not affect the measurement or recognition of such items.

IFRS 9 Financial Instruments (effective from January 1st, 2015)

The IASB aims to completely replace IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement.

IFRS 9 is published in several phases. To date, the chapters dealing with the recognition, classification, evaluation and accounting of assets and liabilities have been published. These sections are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2013. Other chapters of the depreciation methodology and hedge accounting are still being developed.

The Company does not expect to implement IFRS 9 until all of its chapters have been published and it can comprehensively assess the impact of all changes.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**IFRS 13, Mesure de la juste valeur**

Cette nouvelle norme vise à clarifier la définition de la juste valeur, à fournir des directives sur l'évaluation de la juste valeur et à améliorer les exigences en matière d'informations à fournir relativement à l'évaluation de la juste valeur.

4.3 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique

4.4 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés entre différentes catégories au moment de la comptabilisation initiale.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, le cas échéant

Tous les actifs financiers de la société ont été classés comme prêts et créances. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. L'encaisse et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

4. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**IFRS 13, the fair value measurement**

The new standard clarifies the definition of fair value, to provide guidance on measuring fair value and improve the requirements of disclosure for the assessment of fair value.

4.3 Basis of evaluation

These financial statements are prepared using the historical cost method.

4.4 Financial Instruments

Assets and liabilities are recognized when the company becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument.

Financial assets are derecognised when the contractual rights to cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all risks and rewards are transferred.

A financial liability is derecognised when extinguishment, termination, cancellation or expiration.

Assets and liabilities are initially measured at fair value plus transaction costs, except for assets and financial liabilities carried at fair value through profit or loss are initially measured at fair value.

Assets and financial liabilities are subsequently measured as described below.

Financial assets

For the purpose of subsequent measurement, financial assets are classified in various categories at the time of initial recognition:

The category determines how subsequent measurement and accounting profit in either or in other comprehensive income of revenues and expenses that will result. All income and expenses relating to financial assets recognized in income are presented in the financial expenses or financial products, if applicable.

All the financial assets of the Company are classified as loans and receivables. Loans and receivables are non derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market. After initial recognition they are measured at amortized cost using the method of effective interest rate, less a provision for impairment. Discounting is omitted if its effect is not significant. Cash and other receivables fall into this category of instruments Financial.

Impairment of financial assets

All financial assets except those at fair value through net income are tested for impairment at each balance sheet date. Financial assets are impaired when there is objective evidence that a financial asset or group of financial assets suffered an impairment loss.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs serait présentée en résultat dans les autres charges opérationnelles, le cas échéant.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la société comprennent les dettes fournisseurs, et d'autres créateurs et la débenture convertible.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La charge d'intérêt est présentée comme intérêts sur la débenture convertible, le cas échéant

4.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, ce qui comprend les options d'achat d'actions et la débenture convertible. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options de conversion dilutives ont été exercées. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant l'exercice. La débenture convertible est antidilutive lorsque son intérêt (après déduction des impôts et autres variations des produits et des charges) par action ordinaire qui peut être obtenue lors de la conversion excède le résultat par action de base. Le résultat dilué par action est équivalent au résultat de base par action compte tenu de l'effet antidilutif de la débenture convertible tel qu'il est expliqué à la note 12.

4.6 Actifs d'exploration et d'évaluation

Tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à la valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat. La valeur recouvrable d'un actif est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

4. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Objective evidence of impairment could include:

- Significant financial difficulty on the part of the issuer or obligor;
- A breach of contract such as a failure to pay interest or principal;
- Increasing the likelihood of bankruptcy or other financial reorganization of the borrower.

Individually significant receivables are considered for impairment when they are past due or when other objective evidence is received that a specific counterparty will default. Impairment of receivables are presented in profit or loss within Other operating expenses, if applicable.

Financial liabilities

Financial liabilities of the company include trade payables, and other payables and convertible debenture.

Financial liabilities are subsequently measured at amortized cost using the method of effective interest rate.

Interest charge is presented as interests on the convertible debenture, if applicable.

4.5 Basic and diluted earnings per share

Basic earnings per share is calculated by dividing the earnings attributable to common shareholders of the company by the weighted average number of common shares outstanding during the year. Diluted earnings per share is calculated by adjusting the profit attributable to ordinary equity holders of the company and the weighted average number of common shares outstanding, the effects of all dilutive potential ordinary shares, which include share options and the convertible debenture. It is assumed that the dilutive potential ordinary shares were converted into ordinary shares at beginning of year or the date of issue of potential ordinary shares, if later.

To calculate diluted earnings per share, an entity shall assume dilutive conversion options and dilutive warrants were exercised. The assumed proceeds from these instruments shall be regarded as having been received from issuance of common shares at the average market price of common shares during the year. The convertible debenture is antidilutive whenever its interest (net of tax and other changes in income or expense) per ordinary share obtainable on conversion exceeds basic earnings per share. Diluted earnings per share equals basic earnings per share given the anti-dilutive convertible debenture as explained in Note 12.

4.6 Exploration and evaluation assets

All costs of acquiring mineral rights are recognized as exploration and evaluation assets. Whenever a mining property is considered no longer viable, or is abandoned, the capitalized amounts are written down to their recoverable amounts; the difference is then immediately recognized in profit or loss. The recoverable amount of an asset is the higher of its fair value less cost to sell and its value in use. To determine the value in use, management estimates expected future cash flows from each asset, and then determines an appropriate interest rate for the calculation of the expected present value of the cash flows.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.7 Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises. Aux 31 mai 2012 et 2011 ainsi qu'au 1^{er} juin 2010, aucune provision n'était comptabilisée à l'état de la situation financière.

4.8 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la société n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

4. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.7 Provisions, Contingent Liabilities and Contingent Assets

Provisions are recognized when present obligations resulting from past events, will likely result in an outflow of resources embodying economic benefits to society and that the amounts can be reliably estimated. The timing or amount of output may be uncertain.

The measurement of provisions corresponding to the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the date of presentation of financial information, including risks and uncertainties relating to the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

Provisions are reviewed at each reporting date financial information presentation and adjusted to reflect current best estimates at that date. When possible output of resources embodying economic benefits arising from present obligations is considered improbable or low probability, no liability is recorded unless it has been taken on the occasion of a business combination. As at May 31, 2012 and 2011 and June 1, 2010, the no provision was recorded in the statement of financial position.

4.8 Income taxes

Tax expense recognized in profit or loss comprises the sum of deferred tax and current tax not recognized in other comprehensive income or directly in equity.

Current income tax assets and/or liabilities comprise those obligations to, or claims from, fiscal authorities relating to the current or prior reporting periods, that are unpaid at the reporting date. Current tax is payable on taxable profit, which differs from profit or loss in the financial statements. Calculation of current tax is based on tax rates and tax laws that have been enacted or substantively. Calculation of current tax is based on tax rates and tax laws that have been enacted or substantively.

However, since the Company has no taxable income, tax expense recognized in profit or loss is currently comprised only of deferred tax.

Deferred tax is calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and their tax base. However, the deferred tax is not recognized at the time of initial recognition of goodwill or at the time of initial recognition of an asset or liability, unless the transaction giving rise thereto is a grouping of business or has an impact on accounting or taxable profit.

Assets or deferred tax liabilities are calculated, without discounting, according to tax rates that are expected to apply during their respective period of realization when these rates are substantively enacted by the end of the period presentation of financial information.

The deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that they will offset future taxable income.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.8 Impôt sur le résultat (suite)

Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

4.9 Capitaux propres

Capital social

Les produits des émissions des actions ordinaires est classé dans le capital social. Les frais d'émission supplémentaires directement attribuables aux actions sont comptabilisés en diminution du capital social au cours de la période où ces transactions ont eu lieu, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou l'exercice de l'option de conversion de la débenture convertible, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport ainsi que la composante capitaux propres de la débenture convertible comptabilisée au poste surplus d'apport.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options et les montants liés à la composante capitaux propres de la débenture convertible jusqu'à l'exercice de l'option de conversion.

Deficit

Le déficit comprend l'ensemble des propriétés et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

4.10 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Il ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, la juste valeur est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

Les paiements fondés sur des actions sont ultimement comptabilisés en résultat ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

4. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.8 Income taxes (suite)

Deferred tax liabilities are always provided in full.

Assets or deferred tax liabilities are offset only when the Company has the right and intention to offset assets or tax liabilities arising from the same tax authorities.

Changes in assets or deferred tax liabilities are recognized in profit or loss as deferred tax, unless they concern items that have been recognized in other comprehensive income or directly in equity, in which case the deferred tax matching is also recognized in other comprehensive income or equity, respectively.

4.9 Equity

Share capital

Proceeds from the issuance of common shares are classified as share capital. Issue costs directly attributable to additional shares and warrants are deducted from equity products during the period when these transactions took place, net of any underlying income tax benefit from these issue costs. If shares are issued when options are exercised or when the conversion option of the convertible debenture is exercised, the share capital account also comprises the compensation costs or the equity portion of the convertible debenture previously recorded in contributed surplus.

Contributed surplus

Contributed surplus includes expenses related to share options until the exercise of these options and the equity portion of the convertible debenture until the exercise of the conversion option.

Deficit

Deficit includes all current and prior period retained profit or loss.

4.10 Share-based Payments

The Company operates a share based payments plan for administrators, staff and advisors who qualify. No plan of the Company has the option of cash settlement.

All goods and services received in exchange for the granting of share-based payments are measured at fair value, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the fair value is determined indirectly by reference to the fair value of equity instruments granted. This fair value is measured at grant date.

The share-based payments are ultimately recognized in profit or capitalized as exploration assets and assessment depending on the nature of the consideration is paid and credited to contributed surplus in shareholders' equity.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.10 Paiements fondés sur des actions (suite)

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur des actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat.

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporelles imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

6. Autres débiteurs

	31 mai / May 31, 2012	31 mai / May 31, 2011	1 ^{ier} juin / June 1, 2010	
	\$	\$	\$	
Taxes à recevoir	13 408	7 999	7 791	Taxes receivables
Autres	10 000	-	-	Other
Autres débiteur	<u>23 408</u>	<u>7 999</u>	<u>7 791</u>	Other receivables

4. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.10 Share-based Payments (continued)

The expense is allocated over the vesting year, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period. No adjustment is made to any expense recognized in prior period if share options ultimately exercised are different to that estimated on vesting.

5. JUDGEMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

In preparing the financial statements, management poses a number of judgments, estimates and assumptions regarding the recognition and valuation of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from the judgments, estimates and assumptions posed by management and they will rarely be identical to the results estimated. The information on judgments, estimates and assumptions that have the greatest impact on the recognition and measurement of assets, liabilities, revenues and expenses is presented below.

Provisions and contingent liabilities

The judgment is used to determine whether a past event has created a liability that should be recorded in the financial statements or whether it should be presented as a contingent liability. Quantify these liabilities involves judgments and estimates. These judgments are based on several factors, such as the nature of the claim or dispute, legal procedures and the potential amount to be paid, legal advice obtained, previous experience and the likelihood of the realization of a loss. Many of these factors are sources of uncertainty in estimates.

Recognition of deferred income tax assets and measurement of income tax expense

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, Management has not recognized any deferred tax assets in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period.

6. Other receivables

7. FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1 ^{er} juin / Balance as at June 1, 2011	Acquisition / Acquisition	Solde au 31 mai / Balance as at May 31, 2012
	\$	\$	\$
Québec, Canada			
Propriété – Destor (a) Droits miniers	-	5 000	5 000

a) la propriété Destor

En Décembre 2011, la Société a acquis la propriété Destor pour 5 000 \$ présenté dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs et 750 000 actions ordinaires devant être émises. La propriété Destor est composée de 83 claims couvrant une superficie de 3 208,61 hectares situés dans les cantons de Destor et Dufresnoy, à Rouyn-Noranda.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	Solde au 31 mai / Balance as at May 31, 2012
	\$
Quebec, Canada	
Destor property(a) Mining rights	5 000

a) Destor Property

In December 2011, the Company acquired the Destor property for \$5,000 which is included intrade and other payables and 750,000 common shares to be issued. The Destor property is composed of 83 claims covering an area of 3,208.61 hectares located in the townships of Destor and Dufresnoy in Rouyn-Noranda.

8. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 mai / May 31, 2012	31 mai / May 31, 2011	1 ^{er} juin / June 1, 2010
	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs	149 750	73 522	246 682
Dû à des particuliers, sans intérêt			15 000
Dû à des administrateurs, sans intérêt			69 021
Autres créditeurs	2 013	1 589	1 589
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	151 763	75 111	332 292

8. TRADE AND OTHER PAYABLES

Trades payable	246 682
Other payables	1 589
Trade and other payables	332 292

9. DÉBENTURE CONVERTIBLE

En 2011, la société a cédé à une société non apparentée des comptes fournisseurs, des dus à des particuliers et à des administrateurs totalisant 295 751 \$ en contrepartie d'une débenture convertible, d'une valeur nominale de 295 751 \$, taux d'intérêt nominal de 10% (taux effectif de 50%), capital et intérêts cumulés remboursables à l'échéance en mai 2014. La débenture est convertible en actions ordinaires au gré du détenteur au prix de conversion de 0,05 \$ par action.

Cette débenture convertible est comptabilisée selon sa substance et comprend à la fois une composante passif et une composante capitaux propres.

La composante passif est calculée à la valeur actualisée des paiements d'intérêt et du remboursement du capital escomptée à un taux de 50% représentant le taux d'intérêt qui aurait été demandé pour une débenture non convertible au moment de l'émission. La composante capitaux propres a été évaluée à partir du montant résiduel de la valeur de l'instrument pris dans son ensemble après déduction du montant déterminé séparément pour la composante passif.

9. CONVERTIBLE DEBENTURE

In 2011, the Company sold its accounts payable, due to individuals and to directors totalling \$ 295,751 to a third party, for a convertible debenture with a face value of \$ 295,751 nominal interest rate of 10% (effective rate of 50%), principal and accrued interest payable at maturity in May 2014. The debenture can be converted at the holder's option in common shares at market price diminished by a discount of 15 %, with a minimum conversion price of \$0.05 per share.

For accounting purposes, this convertible debenture includes a liability component and an equity component.

The liability component is calculated at the present value of interest payment and the refund of principal discounted at a rate of 50% representing the rate of interest that would have been requested for a non-convertible debenture at the time of issuance. The equity component was evaluated from the residual amount of the value of the instrument as a whole after deduction of the amount determined separately for the liability component.

10. CAPITAUX PROPRES

10.1 Capital social

Le capital social autorisé de la Société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

10.2 Paiement fondé sur des actions

La Société a adopté un régime de paiement fondé sur des actions (le "régime") selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, attribuer des options permettant à ses administrateurs, membres du personnel et conseillers d'acquérir des actions ordinaires. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option sont déterminés par les membres du conseil d'administration mais ne peut être inférieur au prix escompté.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 1 500 000 actions ordinaires et le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % (2 % pour les consultants, employés et personnes qui fournissent des services de relation avec les investisseurs) des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution. Les options peuvent être exercées sur une période de 5 ans après la date d'attribution.

Les options sont exerçables dès leur attribution sauf pour les personnes fournissant des services de relation avec les investisseurs. Les options octroyées à des personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs seront acquises graduellement sur une période de 12 mois, et ce, à raison du quart des actions visées à chaque trimestre.

Aux 31 mai 2012 et 2011, la société n'avait aucune option en circulation. En 2011, 465 000 options ayant un prix de levée moyen pondéré de 0,31\$ sont venues à échéance.

11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

Notes	31 mai / May 31, 2012		31 mai / May 31, 2011		1 ^{er} juin / June 1, 2010		
	Valeur comptable / Book value	Juste valeur / Fair value	Valeur comptable / Book value	Juste valeur / Fair value	Valeur comptable / Book value	Juste valeur / Fair value	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actifs financiers							Financial assets
Prêts et créances							Loans and receivables
Encaisse	130	130	-	-	-	-	Cash
Autres débiteurs	10 000	10 000	-	-	-	-	Other receivable
	10 130	10 130	-	-	-	-	
Passifs financiers							Financial liabilities
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	7 151 763	151 763	75 111	75 111	332 292	332 292	Trade and other payables
Débeture convertible	8 149 687	177 212	91 714	91 714	-	-	Convertible debenture
	301 450	328 975	166 825	166 825	332 292	332 292	

10. EQUITY

10.1 Share Capital

The authorized share capital of the company consists of an unlimited number of common shares without fair value.

10.2 Share-based payments

The Company maintains a share-based payment plan (the "Plan") whereby the Board of Directors may from time to time grant to employees, staff members and consultants, options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board but cannot be lower than the discounted price.

The Plan provides that the maximum number of common shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the Plan is equal to 1,500,000 common shares and that the maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any option may not exceed 5% (2% for consultants, employees and supplier of investor's relation services) of the common shares outstanding at the time of grant. These options may be exercised over a period of 5 years after the date of grant.

Options granted are exercisable at the day of grant except for persons performing investor relations activities. Options granted to supplier of investor's relations services must at a minimum vest in stages over a period not less than 12 months with no more than one fourth of the options vesting in any three-month period

As at May 31, 2012 and 2011, la Company did not have any options outstanding. In 2011, 465,000 options with an average exercise price of \$0,31 expired.

11. ASSETS AND FINANCIAL LIABILITIES

Categories of assets and liabilities

The carrying value and fair value of financial instruments presented in the statement of financial position are as follows:

11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

La juste valeur de la composante passif de la débenture a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs aux taux d'intérêt que la société aurait pu obtenir sur le marché. Il s'agit du taux que la société obtiendrait pour des passifs financiers présentant des conditions et des échéances similaires.

12. RÉSULTATS PAR ACTION

Le résultat de base et dilué par action est calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire en 2012 et 2011.

Les détails sur la débenture convertible ayant potentiellement un effet dilutif sur le résultat par action futur sont présentés dans la note 9.

13. IMPOTS SUR LES RÉSULTATS

Les composantes importantes de la charge (du revenu) d'impôt se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Charge (revenu) d'impôt différé		
Naissance et renversement de différences temporelles	(5 516)	(11 230)
Variation des taux d'imposition	1 004	911
Ajustements des périodes antérieures	4 512	-
Variation provenant de différences temporelles non comptabilisées		(44 567)
Total du revenu d'impôt différé	<u>-</u>	<u>(54 886)</u>

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue et la charge d'impôt au compte de résultat

Le taux d'imposition attendue de la société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada de 27,78 % (29,28 % en 2011)	(31 693)	(11 230)
Ajustements pour les éléments suivants :		
Revenu d'impôt différé et actif d'impôt différé non comptabilisé sur des différences temporelles durant l'exercice	26 177	
Comptabilisation d'attribut fiscaux non comptabilisés antérieurement		(44 567)
Variation des taux d'imposition	1 004	911
Ajustements d'impôts différés antérieurs	4 512	
Impôts sur les bénéfices	<u>-</u>	<u>(54 896)</u>

Actifs et passifs d'impôt différé

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différence temporelles, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés et non comptabilisés suivants :

11. ASSETS AND FINANCIAL LIABILITIES (suite)

The fair value of the liability component of the convertible debenture was determined by discounting future cash flows at an interest rate the Company could obtain on the market. It is the rate the Company would obtain for financial liabilities with similar conditions and maturity.

12. LOSS PER SHARE

Both the basic and diluted loss per share have been calculated using the net loss as a numerator, I.E. no adjustments to the net loss was necessary in 2012 and 2011.

Details on the convertible debenture with a potentially dilutive effect on earnings per share are presented in the future note 9.

13. INCOME TAXES

Major components of the tax expense (income) are outlined below :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Deferred income taxes		
Origination and reversal of temporary differences	(11 230)	(11 230)
Changes intax rate	911	911
Prior period adjustments	-	-
Change from unrecognized timing differences	(44 567)	(44 567)
Income taxes	<u>(54 886)</u>	<u>(54 886)</u>

Relationship between expected tax expense and accounting net earnings (income)

The Company's expected income tax rate is different from the combined federal and provincial income tax rate in Canada. This difference results from the following elements :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Expected tax recovery calculated using the combined federal and provincial income tax rate in Canada of 27.78 % (29.28 % in 2011)	(11 230)	(11 230)
Adjustment for the following items :		
Deferred income and tax assets unrecognized on temporary differences during the year		(44 567)
Recognition of tax attributes not previously recorded		911
Impact of change in tax rates		
Adjustment of previously deferred taxes		(54 896)
Income taxes	<u>(54 896)</u>	<u>(54 896)</u>

Deferred tax assets and liabilities

The following differences between the carrying amounts and tax bases from timing differences, unused tax losses and unused tax losses and unused tax credits give rise to the following recognized and unrecognized deferred taxes

13. IMPOTS SUR LES RÉSULTATS (suite)

13. INCOME TAXES (suite)

		31 mai / May 31, 2012			
		Actifs d'impôt différé / Deferred tax assets	Passifs d'impôt différé / Deferred tax liabilities	Net	
Actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés		\$	\$	\$	Recognized deferred tax assets and liabilities
Débeture convertible		-	(47 622)	-	Convertible debenture
Pertes autres qu'en capital		47 622	-	-	Non-Capital losses
		<u>47 622</u>	<u>(47 622)</u>	<u>-</u>	

		31 mai / May 31, 2011			
		Actifs d'impôt différé / Deferred tax assets	Passifs d'impôt différé / Deferred tax liabilities	Net	
Actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés		\$	\$	\$	Recognized deferred tax assets and liabilities
Débeture convertible		-	(54 886)	-	Convertible debenture
Pertes autres qu'en capital		54 886	-	-	Non-Capital losses
		<u>54 886</u>	<u>(54 886)</u>	<u>-</u>	

La société a les différences temporelles suivantes pour lesquelles aucun impôt différé n'a été comptabilisé

The Company has the following timing differences for which no deferred income tax has been recognized

		31 mai / May, 2012		
		Fédéral \$	Provincial \$	
Actifs d'exploration et d'évaluation		2 222 425	2 222 425	Exploration and evaluation assets
Pertes autres qu'en capital		1 703 024	1 634 874	Non-capital losses
Pertes en capital		11 605	11 605	Capital losses
Immobilisations corporelles		41 682	35 731	Property and equipment
		<u>3 978 736</u>	<u>3 904 635</u>	

		31 mai / May, 2011		
		Fédéral \$	Provincial \$	
Actifs d'exploration et d'évaluation		2 222 425	2 222 425	Exploration and evaluation assets
Pertes autres qu'en capital		1 605 712	1 537 562	Non-capital losses
Pertes en capital		11 605	11 605	Capital losses
Immobilisations corporelles		41 682	35 731	Property and equipment
		<u>3 881 424</u>	<u>3 807 323</u>	

		1 juin / June, 2010		
		Fédéral \$	Provincial \$	
Actifs d'exploration et d'évaluation		2 222 425	2 222 425	Exploration and evaluation assets
Pertes autres qu'en capital		1 747 077	1 678 927	Non-capital losses
Pertes en capital		11 605	11 605	Capital losses
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres		7 536	7 536	Issuance cost of equity instruments
Immobilisations corporelles		41 682	35 731	Property and equipment
		<u>4 030 325</u>	<u>3 956 224</u>	

La capacité de réaliser les avantages fiscaux dépend de nombreux facteurs, notamment de la probabilité de dégager des résultats imposables futurs. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés seulement s'il est probable que les résultats imposables suffisants seront disponibles pour permettre le recouvrement de ces actifs. Par conséquent, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés, ces actifs non comptabilisés totalisent un montant de 1 061 283 \$ au 31 mai 2012 (1 033 761 \$ au 31 mai 2011 et 1 073 816 \$ au 1 juin 2010).

The ability to realize the tax benefits is dependent upon a number of factors, including the future profitability of operations. Deferred tax assets are recognized only to the extent that it is probable that sufficient taxable profits will be available to allow the asset to be recovered. Accordingly, no deferred tax assets have been recognized, these deferred tax assets not recognized equal an amount of \$1,061,283 as at May 31, 2012 (\$1,033,761 as at May 31, 2011 and \$1,073,816 as at June 1, 2010)

14 – INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

	31 mai / May 31, 2012
	\$
Autres débiteurs	(15 409)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	71 653
Total	<u>56 244</u>

14 – ADDITIONAL INFORMATION – CASH FLOWS

	31 mai / May 31, 2011	
	\$	
	(208)	Other Receivables
	55 344	Trade and other payables
Total	<u>55 136</u>	Total

15. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Société définit son capital par les capitaux propres et la débenture convertible. Le capital est négatif de 123 225 \$ au 31 mai 2012 (négatif 67 112 \$ au 31 mai 2011 et négatif 324 501 au 1^{er} juin 2010).

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition, d'exploration et d'évaluation de propriétés minières. Cet objectif sera atteint par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration. Les variations du capital sont présentées dans les états de la variation des capitaux propres.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ces activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

16. GESTION DE RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, à la note 11. Les principaux types de risques auxquels le Groupe est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt. Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de politiques ou de procédures liés à la gestion des risques découlant des instruments financiers au cours des périodes de présentation de l'information financière considérées.

15. INFORMATION DISCLOSURE ABOUT CAPITAL

The Company monitors capital on the basis of the carrying amount of equity and convertible debenture. Capital is negative \$ 123,225 as at May 31, 2012 (negative \$ 67,112 as at May 31, 2011 and negative \$ 324,501 as at June 1, 2010).

The objective of the Company's capital management is to preserve its ability to continue its operations and its program of acquisition, exploration and evaluation of mineral properties. This objective will be achieved by identifying the right exploration projects, adding value to these projects and ultimately taking them through to production or sale and cash flow, either with partners or by the Company's own means.

The Company is not subject, under external rules, to capital requirements unless the Company closes a flow-through financing for which funds should be reserved for exploration expenditures. Changes in capital are described in the statement of changes in equity.

When financing conditions are not optimal, the Company may enter into option agreements or other solutions to continue its activities or may slow its activities until conditions improve.

16. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

The Company is exposed to various risks related to financial instruments. The assets and liabilities of the Company are summarized by category in note 11. The main types of risks to which the Group is exposed are market risk, credit risk and liquidity risk.

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. The Company is exposed to interest rate risk. The objectives of the Company are to ensure cash inflows in the short and medium term, while reducing exposure to capital markets. The Company does not trade in financial assets for speculative purposes.

No change has been made in terms of objectives, policies or procedures related to the management of risks arising from financial instruments during periods of financial reporting considered.

16. GESTION DE RISQUES FINANCIERS (suite)

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-dessous :

Risque de liquidité

La Société gère son risque de liquidité par l'utilisation de budgets permettant de déterminer les fonds nécessaires pour faire face à ses projets d'exploration et d'évaluation.

Au 31 mai 2012, l'encaisse de la Société totalise 130 \$.

Tous les passifs financiers de la Société sont assortis d'échéances contractuelles de moins de 30 jours et sont soumises aux conditions normales du marché. À l'exception des débetures convertibles dont l'échéance contractuelle est le 31 mai 2014 et dont le paiement est de 398 726 \$ capital et intérêt.

Au 31 mai 2012, la société présente un fonds de roulement négatif de 128 225 \$. La capacité de la société à poursuivre ses activités dépend du soutien de ses fournisseurs et de l'obtention de nouveaux financements.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte découle de l'incapacité d'une contrepartie à respecter ses obligations de paiement. Le risque de crédit de la Société est essentiellement lié à l'encaisse et autres débiteurs d'un montant de 10 000 \$ (aucun au 31 mai 2011 et au 1 juin 2010). La direction atténue le risque en maintenant son encaisse auprès de banques à charte canadiennes et en faisant un suivi continue des défaillances de contreparties, aucune provision n'été comptabilisée pour les périodes présentés.

La direction de la société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Au 31 mai 2012, les débetures convertibles portaient intérêt à taux fixe,

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des passifs financiers portants intérêts à taux fixe. Puisque ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, les variations de juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

16. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (suite)

The main financial risks to which the Company is exposed are detailed below.

Liquidity risk

The Company manages its liquidity risk by using budgets that enable it to determine the amounts required to fund its exploration and evaluation expenditure programs.

As at May 31, 2012, the Company has cash \$ 130.

All of the Company's financial liabilities have contractual maturities of less than 30 days and are subject to normal trade terms. Except for convertible debenture which have a contractual maturity of May 31, 2014 and payment of \$ 398,726, capital and interest.

As at May 31, 2012, the Company presents a negative working capital of \$128,225. The ability of the Company to continue its activities relies upon the supports of its suppliers and obtaining additional financing.

Credit risk

Credit risk results from the possibility that a loss may occur from the failure of another party to perform according to the terms of the contract. The Company's credit risk is primarily attributable to cash and other receivables of an amount of \$10,000 (none as at May 31, 2011 and June 1, 2010). Cash are held with a Canadian chartered bank which reduces the risks. Also the Company continuously monitors defaults of others parties. No impairment loss has been recognized on the periods presented.

The Group's management considers that all the above financial assets that are not impaired or past due for each of the reporting dates under review are of good credit quality.

Interest rate risk

The interest rate risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market interest rates.

On May 31, 2012, the following convertible debenture bear interest at a fixed rate.

Interest rate movements may affect the fair value of the fixed interest financial liabilities. Because these financial liabilities are recognized at amortized cost the fair value variation has no impact on net income (loss).

17. ENGAGEMENT

En décembre 2011, la Société a conclu une entente afin d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Destor. La société s'est engagée à émettre 750 000 actions de la Société.

18. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Il s'agit des premiers états financiers de la Société préparés conformément aux normes IFRS. La date de transition aux IFRS est le 1^{er} juin 2010.

Antérieurement à sa transition aux IFRS, la Société préparait ses états financiers consolidés en utilisant les principes comptables généralement reconnus du Canada en vigueur avant la transition aux IFRS, ci-après appelés « les normes comptables en vigueur avant le basculement » ou « le référentiel comptable antérieur » ou « les normes comptables pré-changement ».

Les politiques comptables de la Société présentées à la note 4 ont été appliquées dans la préparation des états financiers pour l'exercice clos le 31 mai 2012, l'information comparative et le premier état de la situation financière à la date de transition.

La Société a appliqué la norme IFRS 1 dans la préparation des premiers états financiers IFRS. Les effets de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global et les flux de trésorerie sont présentés dans cette section et sont expliqués dans les notes qui accompagnent les tableaux.

18.1 Première adoption - exemptions appliquées

Lors de la transition, l'IFRS 1 dicte certaines exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète. Les exceptions et les exemptions adoptées par la Société sont décrites ci-dessous:

Exceptions obligatoires

Les estimations établies par la Société conformément aux IFRS à la date de transition sont cohérentes avec les estimations établies à la même date, conformément aux référentiel comptable antérieur, après ajustements pour tenir compte de toute différence dans les principes comptables, le cas échéant.

Les actifs et passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 1^{er} juin 2010 selon les normes comptables en vigueur avant le basculement n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS. La Société a appliqué par anticipation la modification de l'IFRS 1 à ce sujet en ce qui concerne la date d'application de l'exception, soit le 1^{er} juin 2010.

Exemptions facultatives

La Société a choisi de ne pas appliquer la norme IFRS 2, Paiement fondé sur des actions rétrospectivement aux options octroyées le ou avant le 7 novembre 2002 ou accordée après 7 novembre 2002 et acquis avant la date de transition aux IFRS.

La Société a choisi de ne pas appliquer IFRS 3, Regroupements d'entreprises, de façon rétrospective aux regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition (1^{er} juin 2010).

17. ENGAGEMENT

In December 2011, the Company concluded an agreement to purchase a 100% interest in Destor property. The company must issue 750,000 shares in order to complete the purchase.

18. FIRST TIME ADOPTION OF IFRS

These are the Company's first financial statements prepared in accordance with IFRS. The date of transition to IFRS is June 1, 2010.

Before the transition to IFRS, the Company's consolidated financial statements were prepared using Canadian generally accepted accounting principles effective before the transition to IFRS, hereinafter pre-change accounting standards" or "previous GAAP".

The Company's accounting policies presented in Note 4 have been applied in preparing the financial statements for the reporting period ended May 31, 2012, the comparative information and the opening statement of financial position at the date of transition.

The Company has applied IFRS 1 in preparing the first IFRS financial statements. The effects of the transition to IFRS on equity, total comprehensive loss and reported cash flows already established are presented in this section and are further explained in the notes that accompany the tables.

18.1 First-time adoption – exemptions applied

Upon transition, IFRS 1 dictate certain mandatory exceptions and authorize certain optional exemptions from full retrospective application. The exceptions and exemptions adopted by the Company are set below:

Mandatory exceptions

The estimates established by the Company in accordance with IFRS at the date of transition are consistent with estimates made at the same date in accordance with Canadian GAAP, after adjustments to reflect any difference in accounting principles, if applicable.

Financial assets and liabilities that were derecognized before June 1, 2010 under pre-change accounting standards were not recognized under IFRS. The Company has early applied the change in IFRS 1 in this respect regarding the application date of the exception, i.e. Juin 1, 2010.

Optional exemptions

The Company has chosen not to apply IFRS 2, Share-based Payment, retrospectively to options granted on or before November 7, 2002 or granted after November 7, 2002 and vested before the date of transition to IFRS.

The Company has elected not to apply IFRS 3, Business Combinations, retrospectively to business combinations that occurred before the date of transition (June 1, 2010).

18. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

18.2 Rapprochement des capitaux propres

L'incidence de la transition sur les Capitaux propres au 1^{er} juin 2010 et au 31 mai 2011 n'est pas significative.

Rapprochement du résultat global total

Le résultat global pour l'exercice terminé le 31 mai 2011 peut être rapproché aux montants présentés selon les normes comptables en vigueur avant changement de la manière suivante:

	31 mai / May 31, 2011	
	\$	
Perte nette selon les normes comptables pré-changement	(38,362)	Comprehensive loss under pre-change accounting standards
Augmentation (diminution) du résultat global enregistré en conformité avec les normes comptables pré-changement, en raison des différences entre les normes comptables pré-changement et IFRS:		Increases (decreases) in comprehensive loss reported in accordance with pre-change accounting standards, as a result of the following differences between pre-change accounting standards and IFRS:
Revenu d'impôt différé (note 18.5a))	54 886	Deffered income tax income (Note 18.5a))
Résultat global en vertu des IFRS	<u>16 524</u>	Comprehensive income under IFRS

18.3 Différences de présentation

Certaines différences de présentation entre les normes comptables pré-changement et les IFRS n'ont pas d'incidence sur la perte déclarée ou total des capitaux propres.

Comme on peut le voir dans les tableaux ci-dessous, certains postes sont décrits différemment (renommé) en vertu des IFRS par rapport aux normes comptables pré-changement, même si les actifs et les passifs compris dans ces postes ne sont pas affectés.

18. FIRST TIME ADOPTION OF IFRS (continued)

18.2 Reconciliation of equity

The effect of the transition on Equity at June 1, 2010 and at May 31, 2011 is not significant.

Reconciliation of comprehensive loss

Total comprehensive loss for the year ended May 31, 2011 can be reconciled to the amounts reported under pre-change accounting standards as follows:

18.3 Presentation differences

Certain presentation differences between pre-change accounting standards and IFRS have no impact on reported loss or total equity.

As can be seen in the following tables, some line items are described differently (renamed) under IFRS compared to pre-change accounting standards, although the assets and liabilities included in these line items are unaffected.

18.3 Différences de présentation (suite)

18.3 Presentation differences (continued)

Le tableau suivant présente l'effet total de la transition sur l'état de la situation financière: / The following table shows the total effect of the transition on the statement of financial position:

Description selon le référentiel comptable antérieur / Previous GAAP description	Note	31 mai 2011 / May 31, 2011			1 ^{ier} juin 2010 / June 1, 2010			Description IFRS / IFRS description
		Référentiel comptable antérieur / Previous GAAP	Impacts de la transition aux IFRS / Effect of transition to IFRS	IFRS	Référentiel comptable antérieur / Previous GAAP	Impacts de la transition aux IFRS / Effect of transition to IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	
ACTIF / ASSETS								ACTIF / ASSETS
Actif à court terme / Current assets								Courant / Current
Taxes de vente à recevoir / Sales tax receivable		7 999	-	7 999	7 791	-	7 791	Autres débiteurs / Other receivables
		<u>7 999</u>	<u>-</u>	<u>7 999</u>	<u>7 791</u>	<u>-</u>	<u>7 791</u>	
PASSIF / LIABILITIES								PASSIF / LIABILITIES
Passif à court terme / Current liabilities								Courant / Current
Comptes fournisseurs et charges à payer / Accounts payable and accrued liabilities		75 111	-	75 111	248 271	84 021	332 292	Dettes fournisseurs et autres crédateurs / Trade and other payables
Dû à des particuliers sans intérêts / Due to individuals, without interest		-	-	-	15 000	(15 000)	-	
Dû à des administrateurs, sans intérêt / Due to directors, without interest		-	-	-	69 021	(69 021)	-	
Débeture convertible / Convertible debenture		91 714	-	91 714	-	-	-	Non courant / Non-current Débeture convertible / Convertible debenture
		<u>166 825</u>	<u>-</u>	<u>166 825</u>	<u>332 292</u>	<u>-</u>	<u>332 292</u>	Total du passif / Total liabilities
CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS / EQUITY DEFICIENCY								CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS / EQUITY DEFICIENCY
Capital-actions / Capital stock	18.5 (b)	5 328 036	(72 900)	5 255 136	5 328 036	(72 900)	5 255 136	Capital social / Capital stock
Composante capitaux propres de la débeture convertible / Equity component of convertible debenture		204 037	(204 037)	-	-	-	-	
Surplus d'apport / Contributed surplus	18.5 (a)	484 611	149 151	633 762	484 611	-	484 611	Surplus d'apport / Contributed surplus
Deficit / Deficit	18.5 (a)(b)	(6 175 510)	127 786	(6 047 724)	(6 137 148)	72 900	(6 064 248)	Deficit / Deficit
Total des capitaux propres / Equity		<u>(158 826)</u>	<u>-</u>	<u>(158 826)</u>	<u>(324 501)</u>	<u>-</u>	<u>(324 501)</u>	Total des capitaux propres / Total equity
		<u>7 999</u>	<u>-</u>	<u>7 999</u>	<u>7 991</u>	<u>-</u>	<u>7 791</u>	Total du passif et capitaux propres / Total liabilities and equity

18.4 Différences de présentation (suite)

18.4 Presentation differences (continued)

Le tableau suivant présente l'effet total de la transition sur l'état du résultat global : / The following table shows the total effect of the transition on the statement of comprehensive loss:

Description selon le référentiel comptable antérieur / Previous GAAP description	Note	31 Mai / May 31, 2011			Description IFRS / IFRS description
		Référentiel comptable antérieur / Previous GAAP	Impacts de la transition aux IFRS / Effect of transition to IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
Honoraires professionnels / professional fees		31 616	(31 616)	-	
Honoraires de consultants / Consulting fees		23 520	31 616	55 136	Honoraires professionnels et honoraires de consultation / Professional fees and Consulting fees
Gain sur règlement de dette / Gain on debt settlement		(16 774)	-	(16 774)	Gain sur règlement de dette / Gain on debt settlement
Perte avant impôt / Loss before taxes		(38 362)	-	(38 362)	Perte opérationnelle / Operating loss
	17.5 a)	-	54 886	54 886	Revenu d'impôt différé / Deferred income tax income
Perte nette et résultat étendu / Net loss and comprehensive income		(38 362)	-	16 524	Résultat net et résultat global de l'exercice / Total comprehensive income for the year

18.5 NOTES RELATIVES AUX RAPPROCHEMENTS

18.5 NOTES TO RECONCILIATION

a) Impôts sur les résultats :

En vertu des normes pré-changement, les différences temporelles liées à la composante passif d'un instrument financier composé qui avait été ventilé en composantes de passif et de capitaux propres n'avaient pas à être comptabilisées. En vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*: Présentation, la société est tenue de comptabiliser les différences temporelles liées à la composante passif de la débenture convertible. Pour l'exercice terminé le 31 mai 2011, ce changement a entraîné la comptabilisation d'impôts différés de 54 886 \$ dans le total du résultat global et une incidence correspondante dans le surplus d'apport inclus dans les capitaux propres.

a) Income taxes

Under Canadian GAAP, the temporary differences associated with the liability component of a compound financial instrument that had been divided between a liability and equity component was not required to be recorded. Under IAS 32 "Financial instruments", the Company is required to record the temporary differences associated with the liability components of the convertible debenture. For the year ended May 31, 2011 this change resulted in 54 886 \$ in deferred taxes being recognized in total comprehensive loss with a corresponding impact on contributed surplus within equity.

b) Actions émises dans le cadre d'un placement accrédité

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la totalité des produits reçus à l'émission de ces actions accréditées était créditée au capital-actions.

b) Shares issued by flow-through placements

Under pre-change accounting standards, the entire proceeds received on the issuance of flow-through shares were credited to share capital.

Selon les IFRS, l'émission d'actions accréditées constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs.

Under IFRS, issuance of flow-through shares represents an issue of ordinary shares and the sale of tax deductions to the investors.

Au moment de l'émission des actions accréditées, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'actions accréditées sont répartis entre les actions et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle.

When the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. The proceeds received from flow-through placements are allocated between share capital and the liability using the residual method.

18.5 NOTES TO RELATIVES AUX RAPPROCHEMENTS (suite)

b) Actions émises dans le cadre d'un placement accreditif (suite)

Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date d'émission et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que le Groupe a renoncé à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé en autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, au moment de la renonciation en vertu des règles fiscales aux déductions relatives aux dépenses d'exploration, des différences temporelles imposables étaient créées et un montant d'impôt différé était comptabilisé, et la contrepartie comptabilisée en tant que frais d'émission d'actions.

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accreditifs, le Groupe doit transférer son droit à des déductions fiscales rattachées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs. Selon les IFRS, lorsque le Groupe s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque le Groupe a engagé les dépenses admissibles et que le Groupe a renoncé à son droit aux déductions fiscales, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporelle imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Il n'y a aucune exemption en vertu de l'IFRS 1 pour les premiers adoptants à l'égard des actions accreditives et le traitement IFRS est donc applicable rétrospectivement.

L'impact à la date de transition aux IFRS est d'augmenter le capital social de 72 900 \$ (72 900 \$ au 31 décembre 2010) et de diminuer les résultats non distribués du même montant.

19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**Propriété Joutel**

Le 31 août 2012, la Société a signé une entente afin d'acquérir la propriété Joutel en contrepartie de 10 000 \$ en espèces et 1 000 000 actions ordinaires. La propriété Joutel est composée de 16 claims couvrant une superficie de 220 hectares situés dans le canton de Joutel en Abitibi, Québec.

18.5 NOTES TO RECONCILIATION (continued)

b) Shares issued by flow-through placements

Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance and the residual proceeds are allocated to the liability. The liability component recorded initially on the issuance of shares is reversed on renouncement of tax deductions to the investors and when eligible expenses are incurred and recognized in profit or loss in reduction of deferred income tax expense.

Under pre-change accounting standards, when the renouncement, according to tax legislation, of tax deductions related to the resource expenditure, temporary taxable differences were created and a deferred income tax was recorded as well as share issue cost for the same amount.

According to the provisions of tax legislation relating to flow-through shares, the Group has to transfer its right to tax deductions for expenses related to exploration activities to the benefit of the investors. Under IFRS, when the Group has fulfilled its obligation to transfer its right, which happens when the Group has incurred eligible expenditures and the Group has renounced its right to tax deductions, a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset and its tax basis.

As there is no exemption under IFRS 1 for first-time adopters regarding flow-through shares, the treatment under IFRS needs to be applied retrospectively.

The impact on the Company's transition to IFRS is to increase share capital by \$72,900 (\$72,900 as at December 31, 2010) and decrease retained deficit by the same amount.

19. EVENTS AFTER THE REPORTING PERIOD**Joutel property**

On August 31, 2012, the Company signed an agreement to acquire the Joutel property for \$ 10,000 in cash and 1,000,000 common shares. The Joutel property is composed of 16 claims covering an area of 220 hectares located in the Joutel township in Abitibi, Quebec.